**AVIS AUX ETUDIANTS ADMIS EN DEUXIEME ANNEE INGENIEUR SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Nous informons les étudiants admis en deuxième année ingénieurs en sciences et technologies de la faculté du génie de la construction que ;

selon l’arrêté 711 du 22 juillet 2025, les étudiants doivent remplir une fiche des vœux pour une orientation à partir de la deuxième année ingénieurs vers deux groupes de filières A et B pour l’année universitaire 2025/2026.

* Filières du groupe A sont : Automatique, Electronique et Electrotechnique.

- Filières du groupe B sont : Génie mécanique et Génie civil.

La fiche des vœux à remplir sur le lien avant le mardi 23/09/2025:

https://forms.gle/r2HzmHRwaxg5R45N7

Le vice-doyen